

Sources de bénéfices

Le document suivant est présenté conformément aux directives du BSIF en matière de communication des sources de bénéfices (« SDB »). Les SDB ne constituent pas une mesure financière définie par les IFRS (Normes internationales d'information financière). Il n'existe aucune méthodologie normalisée en matière de présentation des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthodologie, des estimations et des hypothèses utilisées, et il est sensible à ces éléments.

Les SDB identifient les diverses sources du bénéfice net calculé conformément aux IFRS, et ils donnent une analyse de l'écart entre le bénéfice net réel et le bénéfice net prévu en fonction des contrats en vigueur et des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur

Fraction du bénéfice net avant impôt consolidé découlant des contrats en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée. Le bénéfice prévu des sociétés de gestion d'actifs correspond à leur bénéfice net avant impôt.

Incidence des affaires nouvelles

Incidence au point de vente sur le bénéfice net avant impôt de la souscription de nouveaux contrats au cours de la période visée. La souscription de nouveaux contrats pourrait entraîner un profit ou une perte au point de vente, en grande partie parce que les hypothèses relatives aux évaluations sont différentes des hypothèses relatives aux prix ou que les frais d'acquisition peuvent différer des frais supposés lors de l'établissement des prix. Par exemple, des pertes liées aux affaires nouvelles découlant des produits d'assurance-vie individuelle seraient enregistrées lorsque les marges d'évaluation et les frais d'acquisition sont relativement élevés.

Gains et pertes actuariels

Gains et pertes avant impôt attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée.

Mesures de la direction et modifications des hypothèses

Incidence sur le bénéfice net avant impôt des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles ou d'autres mesures de la direction.

Autres

Incidence sur le bénéfice net avant impôt non couverte par les catégories précédentes. Par exemple, les coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations ainsi que les autres coûts connexes.

Exercice clos le 31 décembre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Gestion					Total
	FSL Canada	FSL États-Unis	d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	882	451	1 264	507	(106)	2 998
Incidence des affaires nouvelles	108	5	–	(98)	–	15
Gains et pertes actuariels	424	(7)	–	(17)	(46)	354
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	31	(498)	–	76	145	(246)
Autres	(1)	(51)	(71)	(14)	(13)	(150)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 444	(100)	1 193	454	(20)	2 971
Bénéfice relatif à l'excédent	127	98	–	164	151	540
Bénéfice avant impôt	1 571	(2)	1 193	618	131	3 511
Impôt sur le résultat	(308)	19	(284)	(51)	27	(597)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 263	17	909	567	158	2 914
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	321	(35)	–	12	–	298
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	94	94
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	942	52	909	555	64	2 522
Exercice clos le 31 décembre 2017	Gestion					Total
	FSL Canada	FSL États-Unis	d'actif FSL	FSL Asie	Organisation internationale	
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	840	407	1 256	435	(132)	2 806
Incidence des affaires nouvelles	133	(11)	–	(81)	–	41
Gains et pertes actuariels	97	(79)	–	70	30	118
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	164	(835)	–	284	62	(325)
Autres	(16)	(105)	(150)	–	(76)	(347)
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	1 218	(623)	1 106	708	(116)	2 293
Bénéfice relatif à l'excédent	155	91	–	160	90	496
Bénéfice avant impôt	1 373	(532)	1 106	868	(26)	2 789
Impôt sur le résultat	(197)	392	(453)	(62)	18	(302)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	1 176	(140)	653	806	(8)	2 487
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux titulaires de contrat avec participation	213	4	–	28	–	245
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	93	93
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	963	(144)	653	778	(101)	2 149

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice avant impôt prévu sur les affaires en vigueur s'est établi à 2 998 M\$, en hausse de 192 M\$ par rapport à 2017. Cette augmentation du bénéfice prévu s'explique en grande partie par la croissance des affaires enregistrée au Canada, aux États-Unis et en Asie, ainsi qu'à l'incidence du change lié à la variation du dollar canadien par rapport aux devises.

Les profits liés aux affaires nouvelles se sont établis à 15 M\$ en 2018, comparativement à 41 M\$ pour l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux niveaux des souscriptions enregistrées au Canada et à la composition des souscriptions enregistrées en Asie.

Le gain actuariel avant impôt de 354 M\$ pour 2018 était principalement attribuable aux résultats favorables enregistrés au chapitre des contrats avec participation au Canada, aux intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au Canada et aux États-Unis, aux résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité par les Garanties collectives aux États-Unis, aux résultats favorables nets enregistrés au chapitre du crédit et aux profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable des marchés des actions.

Pour l'exercice 2018, des modifications d'hypothèses et mesures de la direction ont entraîné une perte avant impôt de 246 M\$. Au Canada, le profit avant impôt de 31 M\$ reflète les variations favorables des hypothèses relatives à la mortalité aux Régimes collectifs de retraite et la variation favorable de la provision au titre du compte des contrats avec participation au Canada, principalement contrebalancées par les améliorations des modèles et les modifications des méthodes. Aux États-Unis, la perte avant impôt de 498 M\$ reflète des mises à jour des hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrat et le renforcement des provisions au titre de la réassurance, partiellement contrebalancés la variation favorable de la provision au titre du compte des contrats avec participation aux États-Unis. En Asie, le profit avant impôt de 76 M\$ reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par la Division International, partiellement contrebalancés par des mises à jour des hypothèses relatives aux titulaires de contrat au sein de cette même division. Pour l'Organisation Internationale, le profit avant impôt de 145 M\$ reflète l'amélioration des résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Royaume-Uni.

Les autres éléments se sont traduits par une perte avant impôt de 150 M\$ en 2018. Aux États-Unis, la perte de 51 M\$ est attribuable à l'incidence des coûts d'intégration liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis. Pour notre pilier Gestion d'actifs, la perte de 71 M\$ est attribuable aux ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. En Asie, la perte de 14 M\$ est principalement attribuable à une entente de distribution conclue en Inde relativement à la gestion d'actifs. Pour l'Organisation internationale, la perte de 13 M\$ est principalement attribuable à la charge de restructuration liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles.

Le bénéfice net avant impôt relatif à l'excédent s'est établi à 540 M\$ en 2018, en hausse de 44 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation était principalement attribuable à la hausse des produits tirés des placements provenant de la trésorerie, des titres à court terme et des obligations, partiellement contrebalancée par la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Les sources de bénéfices de 2018 ont été modifiées afin de refléter le transfert de la Division International des États-Unis vers l'Asie. En outre, les postes Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur et Incidence des affaires nouvelles reflètent une modification de la présentation relative aux affaires d'assurance collective aux États-Unis. Les montants présentés aux postes Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur et Incidence des affaires nouvelles pour 2017 s'établissaient auparavant à 467 M\$ et à (71) M\$ pour les États-Unis, excluant la Division International, ainsi qu'à 2 866 M\$ et à (19) M\$ pour le total de la Compagnie, respectivement, et les deux catégories ont affiché une variation nette de 60 M\$.